

Le 11 juin 2025

**Objet : Mise au point- Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes
 Organismes reconnus**

Madame, Monsieur,

Depuis l'adoption en novembre 2024 par chacun des arrondissements des versions révisées de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes, nous accompagnons les groupes et les organismes à la mise en œuvre de celle-ci.

Le processus a déjà été complété avec succès par 242 organismes culturels, communautaires et sportifs. Cependant, l'application de l'exigence de la carte Accès Longueuil aux personnes participantes non-résidentes pose des enjeux pour différents groupes.

C'est pourquoi les conseils des trois arrondissements ainsi que le conseil municipal ont adopté en juin une résolution pour prolonger le délai afin de se conformer à l'obligation de demander la carte Accès Longueuil aux personnes participantes non-résidentes ainsi qu'à l'obligation de déposer une liste des personnes participantes non-résidentes comprenant le numéro des cartes Accès Longueuil.

Ainsi, à court terme, la carte Accès Longueuil ne sera plus exigée pour les personnes non-résidentes qui s'inscrivent à des activités offertes par des organismes ou des groupes.

À noter que la carte est toujours nécessaire pour s'inscrire aux activités offertes par la Ville de Longueuil (cours de natation, ateliers culturels ou activités physiques et sportives) ou pour utiliser les services de la bibliothèque.

Les personnes ayant payé pour une carte Accès Longueuil au cours des derniers mois en vue d'une inscription pourront faire une demande de remboursement, **et ce dès le lundi 16 juin 2025**. Elles devront compléter le formulaire suivant : <https://forms.office.com/r/3x4HNEJS9p> afin de soumettre une demande de remboursement de carte Accès Longueuil.

Afin d'obtenir un remboursement, les critères suivants doivent être respectés :

- Carte émise en 2025;
- Aucun emprunt de documents à la bibliothèque;

4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4

- *Aucune inscription à une activité offerte par la Ville de Longueuil (activités aquatiques, ateliers culturels ou activités physiques et sportives).*

Un chèque sera posté dans un délai de quatre à six semaines. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse loisir.soutientechnique@longueuil.quebec.

Merci de transmettre, s'il y a lieu, à vos participants le document en pièce jointe : Procédure de remboursement carte Accès Longueuil.

Tous les organismes déjà reconnus ou qui souhaitent le devenir doivent se conformer à toutes les autres obligations de la Politique afin d'avoir accès au panier de services disponibles.

À noter que les invitations pour les soirées des bénévoles prévues en octobre seront envoyées très bientôt aux organismes reconnus ayant reçu leur confirmation officielle en 2025.

Le traitement des demandes de réservations d'espaces pour l'automne 2025 et l'hiver 2026 reçues avant la date limite du 26 mai 2025 est en cours jusqu'à la fin juillet selon les priorités d'attribution prévues.

PROCHAINES ÉTAPES

L'Office de participation publique de Longueuil (OPPL) se verra confier prochainement le mandat de réaliser une démarche indépendante auprès des organismes et de la population des trois arrondissements de Longueuil.

Le délai accordé pour exiger de tout organisme, aux fins de sa reconnaissance, que ses participants détiennent une carte Accès Longueuil ainsi que pour exiger le dépôt d'une liste des personnes participantes non-résidentes comprenant le numéro des cartes Accès Longueuil, est prolongé jusqu'à toute date entérinée par le conseil ordinaire qui suivra la complétion de toute démarche menée par l'Office de participation publique de Longueuil.

FOIRE AUX QUESTIONS :

D'ici là, n'hésitez pas à visiter la section dédiée aux organismes sur notre page www.longueuil.quebec/organismes

Vous y trouverez une foire aux questions (FAQ) ainsi qu'un coffre à outils.

PERSONNE-RESSOURCE :

De plus, au besoin, votre régisseur ou autre personne-ressource pourra répondre à vos questions.

La Direction de la culture, du sport
et du développement des communautés

4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4